

Compte rendu réunion CCAS du 19 septembre 2026

Présents : Benoit SAVY (Président), Céline BOUTAUD (Vice-présidente), Bruno SERAFINI, Laetitia DEBRAS BOUROTTE, Bernard POUVREAU, Lindsay COX.

Excusés : Floriane TACHARD, Marie-Claire CHÊNE, Marion DOS SANTOS.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance : Bruno SERAFINI

Ordre du jour

Demande d'aide à l'apprentissage de la natation concernant Zackary TACHARD

La vice-présidente présente une demande d'aide à l'apprentissage de la natation déposée par Floriane TACHARD reçue en mairie le 06 juillet 2026 concernant des leçons de natation réalisées par Zackary TACHARD au Centre Aqua-récréatif de Saint Julien.

Céline BOUTAUD rappelle que cette aide est versée aux parents du bénéficiaire sur justificatif de paiement et correspond au remboursement des 10 premières leçons de natation plafonné à 100 € par bénéficiaire. La vice-présidente précise que le dossier de demande d'aide est complet.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité le versement de 100 € à la famille TACHARD pour les leçons de natation réalisées par Zackary TACHARD.

Acceptation d'un don de Monsieur BOISNAUD André

La vice-présidente présente un don de 500 € de Monsieur BOISNAUD André en guise de solidarité pour les habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité l'acceptation du don de André BOISNAUD.

Acceptation d'un don du Comité des fêtes de Montrollet

La vice-présidente présente un don de 100 € du Comité des fêtes de Montrollet en faveur des actions réalisées par le CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité l'acceptation du don du Comité des fêtes de Montrollet.

Proposition de mise en place de la participation Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Brigueuil par le CCAS

Le président rappelle que la commune a souhaité, lors du mandat dernier, aider les parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs sans hébergement de Brigueuil, antenne du Centre social du Confolentais. La commune accompagne actuellement les parents à hauteur de 6,50€ par jour et par enfant, sur une périodicité de 40 jours maximum.

Cette participation financière concerne 4 enfants par an en moyenne. Le coût pour la commune est compris entre 600 et 800 € par an.

Le président propose que ce soit désormais le CCAS qui se munisse de ce sujet.

Il est proposé de rétablir cette aide de 6,50 € par jour et par enfant pour la fréquentation de l'ALSH de Brigueuil par les enfants de la commune. Toujours avec une périodicité de 40 jours maximum.

Il est rappelé que la fréquentation moyenne sur l'antenne de Brigueuil est de 16 enfants par journée sur les 24 places disponibles. Et que le coût de cette antenne ALSH sur Brigueuil pour la communauté de communes de Charente Limousine est de 116000€ par an.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité le forfait de 6,50€ par jour, par enfant sur 40 jours maximum pour les parents dont les enfants fréquentent l'ALSH de Brigueuil.

Proposition de mise en place de référents pour l'opération « Demandez Angela »

La vice présidente rappelle que la commune a adhéré à l'opération « Demandez Angela ». Elle propose aux membres du CCAS de mettre en place des référents afin de suivre cette opération et de participer à certaines animations.

Cette opération consiste à mettre à disposition des personnes qui se sentiraient en danger une zone refuge, le secrétariat de la mairie. Les agents communaux qui se trouveraient en première ligne seraient formés à l'accueil des personnes. Leur rôle sera d'écouter, de mettre en sécurité et ensuite d'alerter le service de prise en charge compétent en la matière.

Lindsay COX, Laetitia DEBRAS-BOUROTTE, Bernard POUVREAU et Céline BOUTAUD se portent volontaires.

Le président leur propose de se rapprocher de Nathalie LANDREVIE (Vice-Présidente de la communauté de communes de Charente Limousine) qui gère cette opération au sein de la communauté de communes de Charente Limousine afin d'avoir des informations sur l'animation de ce projet.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité la mise en place de Lindsay COX, Bernard POUVREAU, Laetitia DEBRAS-BOUROTTE et Céline BOUTAUD comme référents sur l'opération « Demandez Angela ».

Point suivi canicule et journée de la solidarité

La vice-présidente remercie les membres du CCAS qui se sont investis lors des 4 épisodes de canicule qui ont commencé cette année dès le mois de mai.

Elle rappelle que les retours des bénéficiaires de ce dispositif canicule (les personnes fragiles et ou isolées) sont positifs même si cette année une certaine lassitude s'est installée du fait des épisodes de canicule à répétition.

Le président précise que le CCAS de la commune est un des seuls en Charente à être aussi réactif sur ce sujet. Il rappelle qu'un article de Charente libre du 10 juillet 2026 cite en exemple le CCAS de Montrollet pour le suivi des personnes fragiles.

La Vice-présidente rappelle que la journée de solidarité du festival de Confolens était prévue le mercredi 12 août 2026. Une dizaine de personnes fragiles et ou isolées de la commune étaient inscrites pour cette journée. Céline BOUTAUD explique qu'elle n'a finalement pas souhaité faire participer la commune à cette après midi du 12 août en raison des températures élevées ce jour-là. Néanmoins, les bénéficiaires qui le souhaitaient pouvaient se rendre par leurs propres moyens à Confolens.

Proposition de date pour un atelier « Cuisine du monde »

Céline BOUTAUD propose qu'un atelier « cuisine du monde » se déroule avant la fin de l'année 2026.

Elle rappelle que cet atelier est financé par le CCAS et qu'il permet aux habitants qui sont arrivés récemment sur la commune de pouvoir créer du lien autour d'un moment convivial.

Elle propose la date du samedi du 24 octobre 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S. approuvent à l'unanimité la date du 24 octobre 2026 pour réaliser le prochain atelier « Cuisine du monde » qui sera financé par le CCAS.

Questions et informations diverses

Informations sur les Festivités de fin d'année

Céline BOUTAUD rappelle :

- que le CCAS propose un repas de fin d'année aux habitants de la commune dès leur 60 ans.
- que les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas participer à ce repas peuvent bénéficier d'un colis réalisé avec des produits locaux par les membres du CCAS.
- que les montants du repas et du colis varient entre 38 et 40 €.
- que le CCAS offre également un livret, une carte de vœux et des bonbons au miel de Montrollet.

Les membres du CCAS pourront discuter de ces différents points ainsi que du courrier d'invitation et de sa date d'envoi lors de la prochaine réunion CCAS du 7 octobre 2026.

Information sur la relance du Pass Sport et culture par Lettre d'Information Numérique (LIN)

Céline BOUTAUD informe les membres du CCAS qu'une information concernant le Pass Sport et culture d'un montant de 30 € pour les enfants de la commune sera envoyée dans les prochains jours par le biais de la Lettre d'Informations Numérique.

Information sur l'opération Tous au bois menée par la Communauté de communes de Charente Limousine.

Céline BOUTAUD rappelle que cette opération en faveur des habitants de la Communauté de Commune de la Charente Limousine consiste à mettre à disposition 4 stères de bois à un tarif avantageux aux personnes dans le besoin et qui se chauffent au bois.

Sur la commune 4 foyers ont fait cette demande au cours de l'été 2026 et 3 dossiers ont été retenus.

Elle précise que c'est la commune, par le biais des agents techniques, qui livrera le bois aux bénéficiaires comme les années précédentes.

Information sur un dossier de demande d'aide sociale et un dossier d'obligation alimentaire reçus en mairie.

Céline BOUTAUD explique que deux dossiers nécessitant l'avis du président du CCAS sont arrivés en mairie. Un dossier de demande d'aide sociale et un dossier d'obligation alimentaire. Ces dossiers ont été vus par le président du CCAS, un avis favorable a été donné à chacun d'eux.

Le Président informe les membres du CCAS que la commune de Brigueuil a validé en Conseil municipal **le prix du ticket de cantine à 4 €** pour toutes les familles d'enfants scolarisés à Brigueuil. Les enfants des communes de Saint Christophe, Lesterps et Montrollet bénéficient de fait de ce tarif avantageux.

La séance est levée à 21h45

Le secrétaire

Bruno SERAFINI



La vice-présidente

Céline Boutaud

